



CD/ET/SN

NATATION

2023/2024

RAPPEL : LE PORT du BONNET de BAIN est OBLIGATOIRE pour tous les SCOLAIRES.**GROUCHY**
TEL : 04.77.74.37.13ville de
Saint-Étienne**5^{ème} PERIODE Du LUNDI 11 MARS au VENDREDI 12 AVRIL 2024** (10 séances)

Saint-Etienne, le 5 Mars 2024

Conseiller Pédagogique Référent ⇒ Estelle TREMOULHEAC

DATES	De 9 h 30 à 10 h 15	De 10 h 15 à 11 h	De 13 h 50 à 14 h 35	De 14 h 35 à 15 h 20
LUNDI 11-18-25 MARS 8 AVRIL	ST SAENS CAR à 9 h BOCHE/EL MANSOURI CHALAYE François CP/CM2 - 55 CROUZET Marjorie NB max autorisé dans le bus : 59	GRAND CLOS CAR à 9 h 45 BOUTEYRE Mélanie CP - 13 MERCANTE/ANSELMO CP - 12 POUGNIER Géraldine CE2 - 22 NB max autorisé dans le bus : 51		
MARDI 12-19-26 MARS 2-9 AVRIL			MARIA CALLAS CAR n°1 à 13 h 20 MEILLAND Laura CM1/CM2 - 19 MARIA CALLAS CAR n°1 à 13 h 20 POULAT-AKPETO Magali CM2 - 20 NB max autorisé dans le bus : 43	ST VICTOR BOURG CAR n° 2 à 13 h 50 CHATELON/GERARDIN CP/CE1 - 24 PERRIN Marie-Laure CE1/CE2 - 24 NB max autorisé dans le bus : 52
JEUDI 14-21-28 MARS 4-11 AVRIL			GRAND CLOS CAR à 13 h 20 BOUTEYRE Mélanie MERCANTE/ANSELMO POUGNIER Géraldine NB max autorisé dans le bus : 51	ST SAENS CAR à 14 h 05 BOCHE/EL MANSOURI CHALAYE François CROUZET Marjorie NB max autorisé dans le bus : 59
VENDREDI 15-22-29 MARS 5-12 AVRIL	ST VICTOR BOURG CAR n° 1 à 8 h 45 CHATELON/GERARDIN PERRIN Marie-Laure NB max autorisé dans le bus : 52	MARIA CALLAS CAR n°2 à 9 h 45 MEILLAND Laura MARIA CALLAS CAR n°2 à 9 h 45 POULAT-AKPETO Magali NB max autorisé dans le bus : 43	ST VICTOR BREAT CAR n°1 à 13 h 10 PILLET Emmanuelle CM1/CM2 - 28 CHALEASSIERE STAS MILITERNO/PHILIPPON CE2/CM2 - 23 NB max autorisé dans le bus : 30	ST VICTOR BREAT CAR n° 2 à 13 h 50 BERTRAND David CP/CE1 - 21 TUCCERI Laëtitia CE1/CE2 - 24 NB max autorisé dans le bus : 49

PRM : classes qui se rendent à la piscine par leurs PROPRES MOYENS

CAR : classes transportées par les AUTOCARS CHAZOT, 1 rue Marcellin Allard, 42000 ST-ETIENNE, tel : 04-77-95-31-27

Nous vous rappelons que le ramassage pour le RETOUR en classe a lieu 10 mn après la sortie du bassin (ex : de 9 h 30 à 10 h 15 – ramassage à 10 h 25).

RESPECTEZ IMPERATIVEMENT LES HORAIRES NOTES SUR CE PLANNING
Ce PLANNING TIEN LIEU de CERTIFICAT D'ACTIVITE et ATTESTATION de PRISE en CHARGE

En cas de non participation à une séance pour une raison quelconque, avertir le transporteur, le directeur de la piscine et le CAN par téléphone et CONFIRMER PAR MAIL